

Le Samedi 30 Mai 2020 – Catégories U7 + U11

Le Dimanche 31 Mai 2020 – Catégories U9 + U13

REGLEMENT GENERAL DU TOURNOI

1. Organisateur du tournoi

Nom et adresse du club organisateur : FCMO (Football Club Médoc Océan Lacanau/Carcans)

✉ Sec. 35, Route de Villeneuve - 33121 CARCANS

Tel contact : 06.07.33.15.63 - 06.75.63.63.72

E.mail : 549489@lfaquitaine.fr

2. Dates et lieu(x) du tournoi

Le tournoi, sur terrain en herbe aura lieu sur le stade Municipal de Lacanau – 33680 :

Le **SAMEDI 30 MAI 2020** pour les Catégories **U7 - U11**

Le **DIMANCHE 31 MAI 2020** pour les Catégories **U9 - U13**

(Le Comité d'organisation se réserve le droit de déplacer le tournoi pour la catégorie U7 et U9 sur le Terrain Municipal de Carcans; les équipes inscrites et retenues pour cette catégorie, en seront informées par courriel, avant le tournoi).

3. Equipes participantes

Un nombre limité d'équipes a été fixé par le Comité d'Organisation dans le présent règlement, à savoir :

Catégorie U7 : 24 Équipes maximum

Catégorie U9 : 24 Équipes maximum

Catégorie U11 : 24 Équipes maximum

} pourront participer au tournoi

Catégorie U13 : 24 Équipes maximum

Seules les équipes affiliées à La Fédération Française de Football (FFF), sont autorisées à participer au tournoi.

Un joueur ne peut jouer que dans une seule équipe au cours du tournoi (néanmoins, en cas de blessure, les gardiens pourront changer d'équipe, après Demande et accord de l'arbitre et/ou de la Commission).

La délégation de chaque club participant se composera de joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, etc...).

4. Règles du jeu

Tous les matches sont joués conformément aux Lois du jeu édictées, par l'International Football Association Board (IFAB) (édition en vigueur) et/ou la Fédération Française de Football (FFF), à moins qu'il ne soit énoncé autrement dans le présent règlement.

Le nombre de joueurs par équipe, y compris le gardien, est limité à :

Catégorie U7 : 08 Joueurs maximum (5 + 3 remplaçants)

Catégorie U9 : 08 Joueurs maximum (5 + 3 remplaçants)

Catégorie U11 : 12 Joueurs maximum (8 + 4 remplaçants)

Catégorie U13 : 12 Joueurs maximum (8 + 4 remplaçants)

Rien n'empêche a une équipe de débiter la rencontre avec 1 joueur de moins ; au-delà, l'équipe ne pourra disputer la rencontre et sera automatiquement considérée comme ayant déclaré forfait pour ledit matche.

Les joueurs participant aux matches seront obligatoirement ceux déclarés sur la fiche d'inscription validée au préalable par le Comité d'Organisation du Tournoi.

Les équipes seront composées de garçons ou pourront être mixtes.

Les dimensions des terrains seront celles appliquées habituellement lors des différentes compétitions du DGA, pour les catégories (U7-U9) et pourront être réduites (3 terrains tracés sur un grand terrain d'honneur) pour les catégories U11-U13.

Règles supplémentaires : La règle du hors jeu ne s'applique pas, pour toutes les catégories.

Les touches se feront au pied (pour les seules catégories U7 & U9) et à la main pour les autres catégories.

5. Commission du tournoi

L'organisateur instituera une commission du tournoi qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus. Ses décisions seront sans appel. La composition de cette commission sera affichée sur place le jour du Tournoi.

Si nécessaire, la commission du tournoi fera un rapport à l'association nationale correspondante et/ou aux instances de football locales (LFA-DGA).

6. Arbitres

Tous les matches seront dirigés par des licenciés du Club organisateur (Arbitres, Educateurs, joueurs, Dirigeants...). Des arbitres assistants pourront être désignés, le jour du tournoi, par le Club Organisateur.

L'arbitre central sera responsable de communiquer le résultat final de chaque rencontre à la commission du tournoi.

7. Catégorie d'âge

Tous les joueurs autorisés à jouer appartiendront aux catégories indiquées ci-après :

Catégories U7 : Les joueurs U6 + U7

Catégories U9 : Les joueurs U8 + U9

Catégories U11 : Les joueurs U10 + U11

Catégories U13 : Les joueurs U12 + U13

Le sur-classement de catégorie sera autorisé à raison de 1 joueur par équipe.

8. Durée des matches

La durée des rencontres sera fixée en fonction de l'organisation des poules & sans mi-temps. Elle sera communiquée le jour du tournoi.

Elle n'excédera pas la durée prévue par l'Art. 8 du Statut Fédéral des Jeunes.

Chaque éducateur, par l'acceptation du présent règlement, dégage de toute responsabilité les organisateurs du tournoi en cas de dépassement des temps de jeu par joueur et par jour définis par la FFF; les effectifs suffisent à assurer les rotations de joueurs garantissant ainsi le temps de jeu autorisé.

9. Liste des joueurs et remplaçants

Avant le premier match, le responsable de chaque club participant remettra à la commission, les licences (avec photo) des joueurs déclarés sur la fiche d'inscription au tournoi, prouvant ainsi leur appartenance à la FFF et justifiant de la visite médicale obligatoire (signature et cachet du médecin).

Tout joueur sans licence validée ne pourra participer au tournoi.

Les remplaçants figurant sur la liste des joueurs pourront rentrer à n'importe quel moment pendant le match, sur accord de l'arbitre. Un joueur remplacé pourra à nouveau jouer au cours du même match.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire d'un match, (lors de la Phase/1 pour les catégories U11-U13), ou lors de la Phase/2, le Gardien de chaque équipe retenu pour disputer la séance de tirs au But, sera par ordre de priorité :

- ✓ A) – LE JOUEUR qui aura débuté la rencontre concernée par la séance de tirs au but.
- ✓ B) – LE JOUEUR indiqué sur la fiche équipe déposée à la table de Marque, dans le cas où le joueur/A désigné ci-dessus ne peut assurer sa place (à cause d'une blessure ou autre cas ne lui permettant pas de continuer le tournoi).
- ✓ C) – LE JOUEUR choisi par le responsable de l'Equipe, seulement si le Joueur/B ci-dessus ne peut participer à la séance de tirs au but.

10. Système du tournoi

Le tournoi, pour chaque catégorie se disputera selon le système de jeu suivant :

- Phase 1 : matches de groupes (poules) en formule championnat aller, avec classement.
- Phase 2 : Matches de classement, ½ finales et finale.

L'Organisateur (FCMO) se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi et/ou la durée des rencontres en cas de nécessité ou cas de force majeure (défection d'équipes, retard, intempéries...)

11. Programme des matchs

Le détail des poules et le présent règlement seront affichés le jour du Tournoi avec le programme des rencontres.

12. Système de points

PHASE 1

Le système de points ci-après sera appliqué lors du tournoi, (pour les catégories U11-U13) lors de cette première phase :

- A) Match gagné = 4 points
- B) Match nul gagné (après pénaltys) = 3 points
- C) Match nul perdu (après pénaltys) = 2 points
(en cas de match nul, trois pénaltys seront tirés à la fin du temps réglementaire et si toujours égalité, il sera appliqué la règle de la « mort subite »).
- D) Match perdu = 1 point
- E) Forfait ou disqualifié = 0 point

Pour les catégories (U7 et U9) le système de points sera le suivant :

- A) Match gagné = 4 points
- B) Match nul perdu = 2 points
(en cas de match nul, aucun pénalty ne sera tiré lors de cette première phase).
- C) Match perdu = 1 point
- D) Forfait ou disqualifié = 0 point

Si deux ou plusieurs équipes obtiennent le même nombre de points à l'issue de la phase 1, les critères suivants seront appliqués pour déterminer leur classement et leur qualification pour le tour suivant :

- a) Goal-average particulier.
- b) Goal-average général.
- c) Meilleure attaque.
- d) Meilleure défense.

(Pour le goal-average, il ne sera tenu compte que des buts marqués pendant le temps réglementaire des matches).

PHASE 2

En cas d'égalité lors des ½ finales ou de la finale, une séance de 3 tirs au but aura lieu. Si nécessaire, elle sera suivie de la règle de la « mort subite » (au premier qui rate, à égalité de tir).

13. Equipement des joueurs.

Chaque équipe disposera d'un ballon, d'une tenue principale et une tenue de réserve de couleur différente.

L'équipe la plus proche du lieu du tournoi devra changer de tenue (ou a défaut, porter les chasubles fournis par le Club Organisateur) si l'arbitre estime que l'on ne peut clairement distinguer les couleurs des deux équipes.

Chaque joueur devra porter des protèges tibias réglementaires.

14. Secteur disciplinaire

Carton rouge - expulsion :

Un joueur qui a reçu un carton rouge sera suspendu pour 2 matches (ou plus selon la gravité des faits) consécutifs à partir du prochain match de son équipe; en cas de récidive, il sera suspendu jusqu'à la fin du tournoi.

Carton jaune - avertissement officiel :

Un joueur qui a reçu deux cartons jaunes pendant le tournoi sera suspendu pour le match suivant.

Si un joueur a été expulsé du terrain ou a reçu un avertissement, l'arbitre en informera la Commission du tournoi immédiatement après le match.

Si un joueur se conduit de manière antisportive, le cas sera signalé aux instances de football locales (LFA-DGA), qui décidera des mesures appropriées à prendre à l'égard du joueur.

Si un membre de délégation d'un club se conduit de manière gravement incorrecte pendant le tournoi, la commission du tournoi le communiquera par écrit aux instances de football locales (LFA-DGA) concernées.

15. Réclamations et appels

Les réclamations et les appels devront être adressés à la commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante. **La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.**

16. Approbation du tournoi

Il appartient à l'organisateur d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour le tournoi au moins deux mois avant le début du tournoi.

17. Accueil des Clubs/Equipes – début des rencontres

Les Clubs retenus pourront se présenter à partir de 08H15 à la table de marque.

Les rencontres des catégories U11, U13 commenceront à 09H00.

Celles des U7 et U9 débiteront à 09H30.

18. Trophée - récompenses

Plus de 2 000 € de lots/récompenses (sous réserve que les quotas maximum prévus pour chaque catégorie soient atteints) seront distribués lors de cette compétition.

Toutes les équipes seront récompensées (coupes et/ou médailles...).

Pour chaque catégorie, un trophée Principal du tournoi sera remis AU VAINQUEUR le jour de la Victoire pour la traditionnelle prise de photos.

- TROPHEE COMMUNE DE LACANAU (U7)
- TROPHEE COMMUNE DE CARCANS (U9)
- TROPHEE ROBERT FRANCOIS (U11)
- TROPHEE MOREAU JEAN BRUNO (U13)

A l'issue des photos ce Trophée Principal sera récupéré par le Club Organisateur et une réplique de ce dernier (ou autre trophée) sera remise au Vainqueur de la catégorie concernée.

PAR CONTRE, pour chaque catégorie, l'Equipe qui remportera le tournoi 3 années consécutives emportera le trophée principal définitivement.

De plus, chaque Joueurs de l'Equipe Vainqueur recevra une dotation d'équipements et/ou une récompense par joueur, avec une coupe et/ou un trophée pour l'Equipe (L'autre Equipe finaliste, pour chaque catégorie dont le quota maximum prévu à l'article/3 est atteint, recevra une récompense par joueur et une coupe).

Toutes les Autres Equipes recevront une Coupe et tous les joueurs U7, U9 et U11 auront une médaille.

Enfin, pour chaque catégorie, il sera décerné :

- Le trophée du meilleur gardien.
- Le trophée du meilleur joueur.
- Le trophée de la meilleure joueuse.
- Le trophée de l'équipe la plus fair-play.
- Le trophée du Meilleur Jongleur

19. Assurances

Chaque équipe est responsable de contracter une couverture d'assurance appropriée pour ses joueurs et/ou accompagnateurs.

L'organisateur du tournoi, pour sa part, contractera les assurances suivantes :

Responsabilité Civile.

Le FCMO décline toute responsabilité en cas de vol ou vandalisme (à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte du stade) pendant la durée du tournoi, ainsi qu'en cas d'accident sur les membres non licenciés au club.

20. Coûts - Engagements

Les coûts suivants seront pris en charge par l'organisateur du tournoi :

- Récompenses des équipes engagées.

Chaque CLUB devra payer un droit d'inscription de : **20 euros par équipe**, qui ne sera pas restitué le jour du tournoi, mais deviendra la propriété du Club Organisateur et sera affecté en priorité à l'achat des récompenses du Tournoi.

De même, ce droit d'inscription ne sera pas restitué si le Club ne présente pas l'équipe concernée le jour du Tournoi.

21. Autres dispositions

Tout membre et joueur de chaque club inscrit au tournoi du FCMO est présumé avoir pris connaissance et approuvé le présent règlement.

**Fait le 30 décembre 2019 par le club-organisateur :
Football Club MEDOC OCEAN**